

25 mai 2016

Réponse du Conseil administratif à la motion du 24 novembre 2010 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, Pascal Holenweg, Gérard Deshusses, Pierre Rumo, M^{mes} Corinne Goehner-Da Cruz, Isabelle Brunier, Andrienne Soutter, Martine Sumi, Hélène Ecuyer, Salika Wenger, Sandrine Burger, Sarah Klopmann et Claudia Heberlein Simonett: «Pour la prochaine Semaine de la mobilité: que la Ville de Genève se bouge!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité en 2015, en lien étroit avec les associations actives dans le domaine de la mobilité douce, un ambitieux programme qui comprenne notamment des fermetures ponctuelles au trafic individuel motorisé et un budget de communication.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Entre 1999 et 2006, la Ville de Genève a participé aux événements internationaux suivants: journée «En ville, sans ma voiture !» (22 septembre), journée «A pied à l'école» (21 ou 22 septembre) et Semaine de la mobilité, du 16 au 22 septembre. L'organisation de ces événements a été possible grâce à l'engagement d'un coordinateur à l'année, aux multiples partenaires publics, associatifs et privés, et à une ligne budgétaire ad hoc de 412 000 francs pour l'organisation de la Semaine de la mobilité.

L'événement a permis en premier lieu une large diffusion des enjeux de la mobilité et des objectifs de développement durable poursuivis par la Ville de Genève, par l'encouragement de la marche, de la pratique du vélo et de l'usage des transports publics, en lien avec les effets sur l'environnement urbain, sur la qualité de l'espace public et la santé publique.

La communication et la sensibilisation sont des éléments essentiels pour accompagner l'évolution des pratiques de mobilité vers des modes plus durables et adaptés aux situations urbaines. Néanmoins, l'élément premier permettant d'influencer durablement les choix modaux et d'ancrer les pratiques reste la mise à disposition d'un réseau cohérent et attractif d'infrastructures de transports publics et de mobilité douce sûr et convivial, avec la mise à disposition des éléments de mobilier urbain appropriés. Lorsque les réseaux destinés aux piétons et aux cyclistes sont denses, ils offrent, avec le transport public, des alternatives crédibles et efficaces au transport individuel motorisé.

Le Conseil administratif poursuit la mise en œuvre des engagements d'Aalborg en développant une politique volontariste visant à rééquilibrer le partage de l'espace public entre les différentes catégories d'utilisateurs, dans l'objectif d'offrir à tous une ville conviviale, dotée d'espaces publics vivants, attractifs, favorisant le lien social et l'activité économique. La mise en œuvre de cette politique se traduit notamment par la volonté de doter la ville de Genève d'un véritable centre piétonnier et de zones à priorité piétonne au sein des quartiers, et d'un réseau cyclable performant, conformément aux principes inscrits au plan directeur communal Genève 2020.

Le Conseil administratif estime plus efficace de concentrer les ressources sur la mise en œuvre de mesures incitatives pérennes plutôt que sur la fermeture de périmètres au trafic individuel motorisé pour une durée d'une semaine ou d'une journée. En ce sens, il poursuit les démarches en vue de la création de zones à priorité piétonne et du développement du réseau cyclable, et subventionne des associations pour assurer la mise en œuvre de mesures de promotion des mobilités douces.

Soucieuse d'encourager les modes de déplacements doux et de participer aux efforts en la matière, la Ville de Genève a néanmoins déjà donné son accord pour le projet de Journée sans voitures 2016 prévue par le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA).

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani